

***Ce dispositif n'est plus mobilisable actuellement !***

# CAP Développement : Volet Conseil

## REGION CENTRE - VAL DE LOIRE

### Présentation du dispositif

Le dispositif CAP Développement- Volet Conseil permet d'accompagner par un soutien financier les entreprises qui souhaitent recourir une prestation de conseil externe.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Sont éligibles au dispositif les entreprises implantées en Région Centre-Val de Loire. Il peut s'agir de TPE et PME.

L'entreprise doit être immatriculée au RCS ou au RM exerçant :

- des activités de production et/ou de services aux entreprises (secteurs industriel, des services à l'entreprise, du tourisme hors hébergement),
- des activités de proximité.

#### Pour quel projet ?

##### — Dépenses concernées

Le montant HT de la facture du consultant (frais de déplacement plafonnés à 10% des autres coûts) est une dépense éligible.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide est versée sous forme de subvention dont le taux d'intervention est de 50% du coût de la prestation HT.

Aide minimale : 2 500 € (1 500 € pour les TPE moins de 10 salariés)

Aide maximale : 20 000 €

### Informations pratiques

## Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les demandes d'aides sont à faire sur le portail en ligne dédié aux aides de la Région Centre-Val de Loire.

---

## Critères complémentaires

- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 250 salariés.
- Effectif de moins de 250 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 50 M€.
- Forme juridique
- Données supplémentaires
  - › Situation - Réglementation
    - › A jour des versements fiscaux et sociaux
    - › Situation financière saine
  - › Lieu d'immatriculation
    - › Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
    - › Immatriculation au Répertoire des Métiers
  - › Aides soumises au règlement
    - › Règle de minimis n°2023/2831

---

## Organisme

### REGION CENTRE - VAL DE LOIRE Région Centre-Val de Loire

- **Conseil Régional du Centre**  
9 rue Saint-Pierre Lentin  
45041 ORLÉANS CEDEX 1  
Téléphone : 02 38 70 30 30  
Télécopie : 02 38 70 31 18